Stage de Formation Syndicale

SNUipp-FSU
Haute-Garonne
05 61 43 60 62 - snu31@snuipp.fr

Stage syndical pour tous les collègues AESH et PE syndiqué-es ou non

Plus de 4000 AESH dans notre département pour accompagner plus de 6000 élèves ayant une notification MDPH. Les AESH prennent donc place à côté des élèves, enseignants.tes, des parents et de tous les acteurs de l'école pour construire, ensemble, une école inclusive. La mise en place des PIAL à marche forcée et sans moyens n'est pas acceptable.
Il y a une volonté de minimiser les coûts au regard de l'explosion des besoins, et recruter moins d'AESH afin de faire des économies. En plus de décortiquer les nouvelles circulaires, dans le cadre d'un échange/débat avec Sandrine Monier du SNUIPP-FSU31 national, nous essaierons d'expliquer pourquoi la mise en place des PIAL aura pour conséquence une dégradation du service rendu aux familles, à l'inclusion, en un mot, au service public.

Débattons-en ensemble, AESH et Enseignant-es !

Inscrivez-vous dès maintenant !

FAIRE DU TRAVAIL DES AESH UN VRAI MÉTIER.

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

SNUipp FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Attention Autorisation à demander au DASEN (lettre) avant le 21 octobre

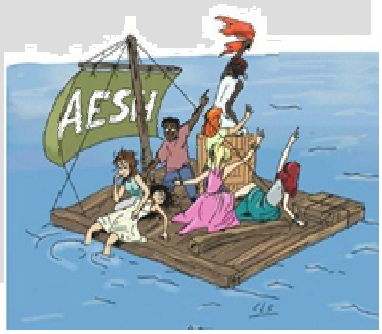

Stage de formation syndicale

Jeudi 21 novembre 2019

Toulouse - Lycée Rive Gauche

45 avenue Jean-Baylet 31 100 Toulouse (métro Arènes + Bus n 14, 18 ou 67)

Participer à un stage syndical, c'est :

- avoir le temps de se former, comprendre, échanger ...
- chercher les réponses à ses questions,
- réfléchir tous ensemble,
- un moment convivial.

Enfin, c'est un droit : utilisons-le !

Stage du jeudi 21 novembre 2019

Pour les PEC et CUI

Coordonnées

M. le DASEN de la Haute-Garonne
S/c de M ou Mme le / la Principal/e ou Proviseur/e
ou de Mme ou M. le directeur/trice d'école
Madame / Monsieur la / le Principal/e Proviseur/e, M. le DASEN,

Conformément aux dispositions de la loi L3142-7 à L3142-15 du Code du travail, définissant le droit à la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 21/11/2019 pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à Toulouse.
Il est organisé par la section départementale de la FSU, sous l'égide du centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A _____, le _____
Signature

1 Envoyer un courrier de demande de congé pour stage au moins 1 MOIS AVANT le début du stage (soit le 21 octobre dernier délai).

Pour les AESH

Coordonnées

M. le DASEN de la Haute-Garonne
S/c de M ou Mme le / la Principal/e ou Proviseur/e ou de M. ou Mme le directeur-trice d'école
Madame / Monsieur la / le Principal/e Proviseur/e, M. le DASEN,

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 13 novembre 1982 (art.2), relative aux agents non titulaires de l'Etat, définissant le droit à la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 21/11/2019 pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à Toulouse.
Il est organisé par la section départementale de la FSU, sous l'égide du centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A _____, le _____ *Signature*

Pour les Enseignants

Coordonnées

À Monsieur le Directeur Académique, sous couvert de Madame ou Monsieur l'IEN de .....

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.O1.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le 21/11/2019 .

Ce stage se déroulera à Toulouse, il est organisé par la FSU sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agrée figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93).

A Toulouse , le _____Signature

2 Envoyer le bon d'inscription (en bas de page) à :

SNuipp-FSU 31
52 rue J. Babinet
31 100 TOULOUSE
Ou à snu31@snuipp.fr

3 Le programme

9h : Accueil des stagiaires
9h30 : Introduction du stage
9h45 : Sandrine Monier
Les nouvelles circulaires du 5 juin 2019 (quel impact sur nos droits, notre fonctionnement au quotidien)
Focus sur les PIAL, que cachent-ils ? Les dangers d'une mutualisation forcée, collaborations Enseignants/AESH, autres…

10h45 : Débats / Échanges
12h00 : Repas (auberge espagnole)
13h30 Conférence gesticulée
on n'est pas des bêtes : une autre histoire de l'inclusion scolaire.

15h00 : Échanges et débats

16h15 : Clôture du stage

Bon d'inscription au stage de formation syndicale du 21 novembre 2019

Nom :…….…… Prénom :…….…… Fonction : ……..
Adresse électronique :……@……..…… té : ……
École : ……
Questions que tu souhaites aborder lors du stage :
……
……
……
……